## REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE COSSAYE DEPARTEMENT DE LA NIEVRE SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2023 A 19 HEURES 00

## Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal

15

. Présents

13

. Qui ont pris part à la délibération

13

L'an deux mil vingt trois, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

<u>Présents</u>: M.VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent, M. TICHOUX Thomas, Mme DUFRESNE Florence, M. VAJDIC Laurent.

Absents excusés: Mme BROCHIER Jeannine.

Absent: M. LAUDE Henry

<u>Secrétaire de séance</u>: M. TICHOUX Thomas <u>Date de la convocation</u>: le 10 novembre 2023

\*\*\*\*\*\*

## Objet de la délibération : Affectation DCE 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire le programme d'installation d'un système de chauffage compatible avec la nouvelle chaufferie bois. Il présente les devis relatifs à ce programme.

Le conseil municipal, unanime :

- Décide l'inscription au titre de la DCE 2023 du programme d'installation d'un système de chauffage compatible avec la chaufferie bois à la cantine scolaire,
- Charge le Maire de présenter et signer tout document relatif à cette demande.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Nevi en Londoie de légalité le 0 4 DEC. 2023

AVIEVRE \*